PYREVAL
Société par actions simplifiée au capital de 4 743 638,94 euros
Siège social : Route de Mirepoix, 09100 PAMIERS
RCS FOIX 751 255 837

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à comptable de 605 799 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice	605 799 euros
A la réserve légale	30 290 euros
qui serait ainsi portée de 260 928 € à 291 218 €	
Solde	575 509 euros

En totalité au compte "Autres réserves".

L'Assemblée Générale prend acte que, par Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2025, il a été procédé à la distribution d'une somme de 855.510 €, prélevée sur le poste « Autres réserves ».

Compte tenu de cette distribution prélevée sur le poste « Autres réserves », et l'affectation qui précède, les capitaux propres de la Société ressortent à 12 240 179 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent THIEBAUD

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS PYREVAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Route de Mirepoix 09100 PAMIERS — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 75125583700021 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	10 000	AC	10 000	10 000
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 226	AG 3 226		
	Fonds commercial (1)	AH	4 480 356	AI 600 000	3 880 356	3 880 356
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 491 675	AQ 960 354	531 321	600 301
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	492 026	AS 460 462	31 564	51 302
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 741 272	AU 2 150 318	1 590 954	1 275 895
	Immobilisations en cours	AV		AW		11 625
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	198 564	BI	198 564	186 070
	TOTAL (II)	BJ	10 417 120	BK 4 174 361	6 242 759	6 015 550
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9 331	BM	9 331	16 121
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 639 822	BU 96 166	3 543 656	3 390 893
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	456 437	BY	456 437	488 275
	Autres créances (3)	BZ	2 677 707	CA	2 677 707	2 375 876
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 262 898	CE	6 262 898	6 263 287
	Disponibilités	CF	424 118	CG	424 118	1 377 132
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	66 988	CI	66 988	72 580
	TOTAL (III)	CJ	13 537 301	CK 96 166	13 441 135	13 984 164
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 954 421	IA 4 270 528	19 683 894	19 999 714

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 198 564 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS PYREVAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 743 639)	DA	4 743 639	4 743 639
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 618 268	1 618 268
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	260 928	222 967
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	650 107	650 107
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	27 103	27 103
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 511 983	3 790 717
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	605 799	759 226
	Subventions d'investissement	DJ	677 862	823 999
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	13 095 689	12 636 026
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	35 043	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	35 043	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 751 755	3 240 665
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 158	15 561
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 401 750	2 773 729
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 207 068	1 296 177
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	152 350	12 210
	Autres dettes	EA	26 081	25 346
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 553 162	7 363 688
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 683 894	19 999 714

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 900 229	5 206 646
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	64 577	104 231

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS PYREVAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	46 397 272	FB		FC	46 397 272	46 929 810
	Production vendue biens*	FD	3 741 265	FE		FF	3 741 265	3 889 395
	Production vendue services*	FG	938 889	FH		FI	938 889	926 576
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	51 077 426	FK		FL	51 077 426	51 745 781
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	12 267	13 583
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	685 636	839 757
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 946	40 148
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	51 805 275	52 639 269
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	41 515 601	42 188 191
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(156 790)	(56 211)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	101 271	104 767
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	6 791	(5 655)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 198 492	4 306 304
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	526 314	538 741
	Salaires et traitements*					FY	3 582 578	3 674 522
	Charges sociales (10)					FZ	866 458	845 618
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	471 292	459 511
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	241 443	227 332
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	27 704	11 166
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	51 381 154	52 294 288
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	424 121	344 982
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	510 017	505 877
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	510 017	505 877
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	53 786	54 927
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	53 786	54 927
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	456 231	450 950
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	880 352	795 932

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS PYREVAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		124 800
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	147 037	146 137
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	147 037	270 937
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 505	4 935
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 413	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	35 043	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	37 961	4 935
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	109 076	266 003
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	133 781	98 651
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	249 848	204 057
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 462 329	53 416 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	51 856 530	52 656 857
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	605 799	759 226

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP	92 112	95 916
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J	36 465	44 596
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K	7 316	8 719
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX	192 781	167 522
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	448 219	639 936
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	148	148
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)						HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	37 961	147 037

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS PYREVAL 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régularisation consignes	707	
Amendes et pénalités	90	
Immobilisations cédées	1 413	900
Quote-part subventions virées au resultat		146 137
Regularisation taxe 2023	708	
provision pour risques et charges	35 043	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIE CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 683 893.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 51 077 426.31 Euros et dégageant un bénéfice de 605 799.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est intégrée fiscalement au groupe CHLOMALLIE en vertu d'une convention d'uingration fiscale liant les deux société. La société PYREVAL supporte son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	10 000		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 483 582		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 481 545		19 252
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	549 454		3 663
Installations générales agencements aménagements divers	2 848 504		596 217
Matériel de transport	36 322		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	218 340		79 013
TOTAL	5 134 166		698 145
Prêts, autres immobilisations financières	186 070		13 394
TOTAL	186 070		13 394
TOTAL GENERAL	9 813 819		711 539

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 483 582	4 483 582
Installations générales agencements aménagements constr.		9 122	1 491 675	1 491 675
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		61 092	492 025	492 025
Installations générales agencements aménagements divers		37 125	3 407 597	3 407 597
Matériel de transport			36 322	36 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			297 353	297 353
TOTAL		107 339	5 724 973	5 724 973
Prêts, autres immobilisations financières		900	198 564	198 564
TOTAL		900	198 564	198 564
TOTAL GENERAL		108 239	10 417 119	10 417 119

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 226			3 226
Installations générales agencements aménagements constr.	881 244	88 232	9 122	960 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	498 153	23 401	61 092	460 462
Installations générales agencements aménagements divers	1 620 823	340 260	36 612	1 924 471
Matériel de transport	13 225	7 359		20 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	193 224	12 040		205 264
TOTAL	3 206 668	471 292	106 826	3 571 135
TOTAL GENERAL	3 209 895	471 292	106 826	3 574 361

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	88 232				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 401				
Instal.générales agenc.aménag.divers	340 260				
Matériel de transport	7 359				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 040				
TOTAL	471 292				
TOTAL GENERAL	471 292				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		35 043			35 043
TOTAL		35 043			35 043

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	600 000				600 000
Sur stocks et en cours	92 140	241 443	237 416		96 166
TOTAL	692 140	241 443	237 416		696 166
TOTAL GENERAL	692 140	276 486	237 416		731 209
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		241 443	237 416		
exceptionnelles		35 043			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	198 564	198 564	
Clients douteux ou litigieux	635	635	
Autres créances clients	455 803	455 803	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 570	57 570	
Divers état et autres collectivités publiques	1 489	1 489	
Groupe et associés	1 587 971	1 587 971	
Débiteurs divers	1 030 677	1 030 677	
Charges constatées d'avance	66 988	66 988	
TOTAL	3 399 697	3 399 697	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	11 200		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	11 200		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	66 419	66 419		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 685 337	1 032 404	1 489 492	163 441
Emprunts et dettes financières divers	12 316	12 316		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 401 750	2 401 750		
Personnel et comptes rattachés	411 270	411 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	465 450	465 450		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 178	118 178		
Autres impôts taxes et assimilés	212 170	212 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	152 350	152 350		
Groupe et associés	1 842	1 842		
Autres dettes	26 081	26 081		
TOTAL	6 553 162	4 900 229	1 489 492	163 441
Emprunts souscrits en cours d'exercice	544 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	994 688			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	3.5400	1 340 011			1 340 011

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial DISTRIMAG	4 480 356			4 480 356	600 000
Total	4 480 356			4 480 356	600 000

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds commercial n'avait pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'était pas amorti.

En application des dispositions de l'article 241-15 du PCG, il a été procédé à un test annuel de dépréciation de ce fonds commercial.

Cette analyse à révelé que la valeur actuelle du fonds de commerce était au moins égale à la valeur comptable, ainsi aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour cet exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agenc. et aménag. construct.	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Agenc. et aménag. divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Comtpe tenu des durées de rotation des stocks, inhérentes à l'activité de la société, ceux-ci sont évalués suivant la méthode "Premier entré, Premier sorti", correspondant égénralement au dernier prix d'achat connu.

Pour certains articles, le prix d'achat H.T. est déterminé à partir du prix de vente T.T.C. par application d'un coefficient tenant compte de la TVA et de la marge appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	105 259
Autres créances	788 377
Valeurs mobilières de placement	70
Total	893 705

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 841
Emprunts et dettes financières diverses	7 316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 904
Dettes fiscales et sociales	699 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 560
Total	1 047 073

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 988
Total	66 988

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 587 971		
Emprunts et dettes financières diverses		1 842	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 876 800
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	759 226
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	12 636 026
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 636 026
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	51 067
Autres variations	605 799
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	13 292 892
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	656 866
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	656 866

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	46 397 272
Ventes de produits finis	3 725 893
Prestations de services	954 261
Total	51 077 426

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	12
Employés	118
Total	134

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	53 786	510 017
Dont entreprises liées	7 316	36 465

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 685 337
Total	2 685 337

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 07/06/20217
Montant initial de cette garantie : 2 565 260
Montant restant dû en capital : 635 654
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/06/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 22/06/2021
Montant initial de cette garantie : 1 670 000
Montant restant dû en capital : 977 759

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE SAS CHLOMALLIE

Emprunt du : 03/06/2021
Montant initial de cette garantie : 830 000
Montant restant dû en capital : 485 420
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE SAS CHLOMALLIE

Emprunt Crédit Agricole 4 757 000 euros
Nantissement du fonds de commerce, nantissement des actions de la société pour une valeur globale de 2 565 260 euros

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		85 513
Locations financières	85 513	
Total (1)		85 513

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				519 765	519 765
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				177 927	177 927
- dotations de l'exercice				86 501	86 501
Total				264 428	264 428
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				191 001	191 001
- exercice				91 335	91 335
Total				282 336	282 336
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				92 112	92 112
- entre 1 et 5 ans				179 131	179 131
Total				271 243	271 243
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				26 357	26 357
Total				26 357	26 357
Montant en charge sur l'exercice				91 335	91 335

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		103 911	

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise que vous nous avez transmis :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :
1% Constant pour la catégorie : Cadres
1% Constant pour la catégorie : Employés
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.40 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
64 ans pour la catégorie : Cadres
64 ans pour la catégorie : Employés
Le taux de rotation retenu est :
Faible pour la catégorie : Cadres
Faible pour la catégorie : Employés
Le taux de charges sociales patronales est :
40 % pour la catégorie : Cadres
40 % pour la catégorie : Employés
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2024.
La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022 - donnees prov..
La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective.
Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.
Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	133 781
- TASCOM	264 143
- C3S	51 667
Total des allègements	449 591

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP Subventuions virées au resultat	146 137	77700000
- Cessions d'immobilisations	900	77560000
Total	147 037	
Charges exceptionnelles		
- Regularisation contenants	707	67110000
- Amendes et pénalités	90	67120000
- Regularisation C3S 2023	708	67180000
- Vnc immobilisations corp.	513	67520000
- Vnc immbilisations fin.	900	67560000
Total	2 918	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement d'assurance	42 642
Refacturation copropriété	118 529
Charges salariales et sociales	94 267
Dons alimentaires	192 781
Total	448 219

Participation des salariés

CERTIFIE CONFORME

SERCO PARTNERS – LABEGE
63, rue du Colombier – CS 57695
31676 LABEGE

T: +33(0) 5 62 16 61 16

labege@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

PYREVAL

Société par actions simplifiée au capital au capital de 4 743 638.94 euros

Siège social :
Route de Mirepoix
09100 PAMIERS

751 255 837 RCS Foix

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SERCO PARTNERS SAS est une filiale de la société BAKERTILLY STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd, dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 63 rue du colombier – 31 676 LABEGE – Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse
SAS au capital de 130 000 euros – RCS Toulouse 333 696 060

PYREVAL

SAS au capital au capital de 4 743 638.94 euros

Siège social :
Route de Mirepoix
09100 PAMIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la SAS PYREVAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PYREVAL relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations significatives**

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues notamment pour la détermination de l'actif incorporel figurant au bilan de l'exercice clos le 31.12.2024.

- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABEGE, le 12 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
SERCO PARTNERS
Membre de Bakertilly International



Bruno Le Besnerais

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	10 000		10 000	10 000		
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 226	3 226				
	Fonds commercial (1)	4 480 356	600 000	3 880 356	3 880 356		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 491 675	960 354	531 321	600 301	68 981-	11.49-
	Installations techniques, matériel et outillage	492 026	460 462	31 564	51 302	19 738-	38.47-
	Autres immobilisations corporelles	3 741 272	2 150 318	1 590 954	1 275 895	315 059	24.69
	Immobilisations en cours				11 625	11 625-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	198 564		198 564	186 070	12 494	6.71
	Total II	10 417 120	4 174 361	6 242 759	6 015 550	227 209	3.78
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	9 331		9 331	16 121	6 791-	42.12-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 639 822	96 166	3 543 656	3 390 893	152 763	4.51
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	456 437		456 437	488 275	31 838-	6.52-
	Autres créances	2 677 707		2 677 707	2 375 876	301 831	12.70
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 262 898		6 262 898	6 263 287	389-	0.01-
	Disponibilités	424 118		424 118	1 377 132	953 014-	69.20-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	66 988		66 988	72 580	5 593-	7.71-
	Total III	13 537 301	96 166	13 441 135	13 984 164	543 029-	3.88-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	23 954 421	4 270 528	19 683 894	19 999 714	315 820-	1.58-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 198 564
(3) Dont à plus d'un an

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	46 397 272		46 397 272	46 929 810	532 537-	1.13-
Production vendue de biens	3 741 265		3 741 265	3 889 395	148 130-	3.81-
Production vendue de services	938 889		938 889	926 576	12 313	1.33
Chiffre d'affaires NET	51 077 426		51 077 426	51 745 781	668 354-	1.29-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			12 267	13 583	1 317-	9.69-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			685 636	839 757	154 121-	18.35-
Autres produits			29 946	40 148	10 202-	25.41-
Total des Produits d'exploitation (I)			51 805 275	52 639 269	833 994-	1.58-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			41 515 601	42 188 191	672 591-	1.59-
Variation de stock (marchandises)			156 790-	56 211-	100 579-	178.93-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			101 271	104 767	3 497-	3.34-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 791	5 655-	12 446	220.08
Autres achats et charges externes *			4 198 492	4 306 304	107 812-	2.50-
Impôts, taxes et versements assimilés			526 314	538 741	12 427-	2.31-
Salaires et traitements			3 582 578	3 674 522	91 944-	2.50-
Charges sociales			866 458	845 618	20 839	2.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			471 292	459 511	11 781	2.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			241 443	227 332	14 111	6.21
Dotations aux provisions						
Autres charges			27 704	11 166	16 538	148.12
Total des Charges d'exploitation (II)			51 381 154	52 294 288	913 134-	1.75-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			424 121	344 982	79 139	22.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 683 893.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 51 077 426.31 Euros et dégageant un bénéfice de 605 799.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société est intégrée fiscalement au groupe CHLOMALLIE en vertu d'une convention d'uingration fiscale liant les deux société. La société PYREVAL supporte son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 226			3 226
Installations générales agencements aménagements constr.	881 244	88 232	9 122	960 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	498 153	23 401	61 091	460 462
Installations générales agencements aménagements divers	1 620 823	340 250	36 602	1 924 471
Matériel de transport	13 225	7 359	0	20 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	193 224	12 040	0	205 264
TOTAL	3 206 668	471 282	106 815	3 571 135
TOTAL GENERAL	3 209 895	471 282	106 815	3 574 361

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	88 232				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 401				
Instal.générales agenc.aménag.divers	340 260				
Matériel de transport	7 359				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 040				
TOTAL	471 292				
TOTAL GENERAL	471 292				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		35 043			35 043
TOTAL		35 043			35 043

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	600 000				600 000
Sur stocks et en cours	92 140	241 443	237 416		96 166
TOTAL	692 140	241 443	237 416		696 166
TOTAL GENERAL	692 140	276 486	237 416		731 209
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		241 443	237 416		
exceptionnelles		35 043			

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial DISTRIMAG	4 480 356			4 480 356	600 000
Total	4 480 356			4 480 356	600 000

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds commercial n'avait pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'était pas amorti.

En application des dispositions de l'article 241-15 du PCG, il a été procédé à un test annuel de dépréciation de ce fonds commercial.

Cette analyse à révelé que la valeur actuelle du fonds de commerce était au moins égale à la valeur comptable, ainsi aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour cet exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agenc. et aménag. construct.	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Agenc. et aménag. divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Comtpe tenu des durées de rotation des stocks, inhérentes à l'activité de la société, ceux-ci sont évalués suivant la méthode "Premier entré, Premier sorti", correspondant égénralement au dernier prix d'achat connu.

Pour certains articles, le prix d'achat H.T. est déterminé à partir du prix de vente T.T.C. par application d'un coefficient tenant compte de la TVA et de la marge appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 587 971		
Emprunts et dettes financières diverses		1 842	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 876 800
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	759 226
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	12 636 026
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 636 026
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	51 067
Autres variations	605 799
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	13 292 892
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	656 866
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	656 866

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE SAS CHLOMALLIE

Emprunt du : 03/06/2021
Montant initial de cette garantie : 830 000
Montant restant dû en capital : 485 420
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/01/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE SAS CHLOMALLIE

Emprunt Crédit Agricole 4 757 000 euros
Nantissement du fonds de commerce, nantissement des actions de la société pour une valeur globale de 2 565 260 euros

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		85 513
Locations financières	85 513	
Total (1)		85 513

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				519 765	519 765
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				177 927	177 927
- dotations de l'exercice				86 501	86 501
Total				264 428	264 428
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				191 001	191 001
- exercice				91 335	91 335
Total				282 336	282 336
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				92 112	92 112
- entre 1 et 5 ans				179 131	179 131
Total				271 243	271 243
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				26 357	26 357
Total				26 357	26 357
Montant en charge sur l'exercice				91 335	91 335

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	133 781
- TASCOM	264 143
- C3S	51 667
Total des allègements	449 591

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP Subventuions virées au resultat	146 137	77700000
- Cessions d'immobilisations	900	77560000
Total	147 037	
Charges exceptionnelles		
- Regularisation contenants	707	67110000
- Amendes et pénalités	90	67120000
- Regularisation C3S 2023	708	67180000
- Vnc immobilisations corp.	513	67520000
- Vnc immbilisations fin.	900	67560000
Total	2 918	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement d'assurance	42 642
Refacturation copropriété	118 529
Charges salariales et sociales	94 267
Dons alimentaires	192 781
Total	448 219

Participation des salariés

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS